

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 22

Artikel: Il ne mord pas
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



SUR LA TOMBE DE COPPÉE

FRANÇOIS Coppée vient de mourir, à l'âge de 66 ans. On a dit qu'il n'a pas été un grand poète; soit, mais il fut un poète populaire, dans le sens le plus élevé de ces mots, un homme sincère et fœnicièrement bon, modeste, compatissant aux humbles. Ce sont là déjà de beaux titres; et bien suffisants, nous semble-t-il, pour assurer à sa mémoire le souvenir fidèle et reconnaissant de la postérité.

Rappelons un des morceaux le plus heureux et peut-être le moins connu de l'œuvre du poète défunt.

Lors de l'exposition universelle de 1867, les compositeurs de musique français et étrangers avaient été appelés à concourir pour deux compositions musicales intitulées: *Cantate de l'Exposition* et *Hymne à la paix*, « destinées à célébrer l'Exposition de 1867 et la Paix qui en assure la réussite. »

Une médaille d'or de 500 fr. fut décernée à M. François Coppée, auteur des vers suivants :

Hymne à la paix.

La paix sereine et radieuse,
Fait resplendir l'or des moissons.
La nature est blonde et joyeuse,
Le ciel est plein de grands frissons.
Hosannah! dans la forge noire
Et dans le pré blanc de troupeaux,
Salut! ô reine, ô mère, ô gloire,
Du fort travail, du doux repos.

Viens! nous t'offrons l'encens des meules,
Reste avec nous dans l'avenir.
Les bras tremblants de nos aïeules,
Sont tous levés pour te bénir,
Le front tourné vers ton aurore,
Heureuse paix! nous t'implorons;
Et nous rythmons l'hymne sonore
Sur les marteaux des forgerons.

Reste toujours, reste où nous sommes
Et les bienfaits seront bénis
Par la nature et par les hommes,
Par les cités et par les nids.
Tous les labeurs sauront le dire
Leurs grands efforts jamais troublés :
Le saint poète avec la lyre,
Le vent du soir avec les blés,

Ainsi qu'un aigle ivre d'espace
Vole toujours vers le soleil,
Le monde entier qui te rend grâce
Accourt, joyeux, à ton réveil.
Car le laurier croît sur les tombes;
Et ces temps-là sont les meilleurs
Où dans l'azur plein de colombes
Monte le chant des travailleurs.

L'honneur est sauf. — Une jeune et jolie miss, qui pousse la délicatesse jusqu'à la prudence, entra l'autre jour dans un magasin de la rue Centrale pour y faire emplette d'une paire de jarretières. Mais ne pouvant se décider à prononcer le mot prosaïque qui choquait sa modestie, voici la tournure de phrase qu'elle employa pour exprimer son désir.

— Monsieur, je voudrais bien avoir une paire

de ces accessoires circulaires et élastiques qui se contractent ou s'étendent à volonté et s'attachent au moyen de deux petites boucles en acier poli, lesquels accessoires on utilise généralement pour retenir en place cette partie du vêtement qui recouvre les extrémités inférieures du corps et que ma pudeur naturelle refuse de nommer.

Chose singulière, le marchand saisit aussitôt!

Vieille histoire. — Une dame se plaignait à un tout jeune vicaire de n'avoir point d'enfants.

— Il faut en demander à Dieu, lui dit-il.

— Je le fais, lui répondit-elle, etc...

— Et...

— Je fais d'ailleurs tout ce qu'il faut pour cela...

Le vicaire resta un moment pensif.

A la fin, il dit, avec quelque hésitation :

— Mais, madame, cela ne tiendrait-il pas de famille?... Madame votre mère en a-t-elle eu ?

L'INVITATION DU CELLÉRIER

DE MONTHEROND

LE Photo-Club de Lausanne s'en fut, il y a quelques années, prendre des clichés de ce qui reste de la vieille abbaye de Montherond. Son archiviste avait libellé en cette occurrence une lettre d'invitation que nous communiquons aimablement l'un des sociétaires et que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici :

Lettre du frère Espérandieu, cellérier du couvent de Montherond, à son fils Jules, chef de la Confrérie de la Chambre Noire, à Lausanne.

Au sein des neiges qui remplissent nos forêts, j'ai trouvé une occasion de vous faire porter cette lettre par un homme à cheval et bien armé, car ces derniers froids ont fait sortir plusieurs brigands.

Depuis la dernière bouteille que nous bûmes — et dont grâces soient rendues à notre Créateur et à notre Père Abbé — dans notre cave de Montherond, j'ai appris, mon fils, que vous avez fondé une Confrérie qui possède et pratique le secret d'écrire avec la lumière. J'en suis réjoui pour vous et pour l'Eglise; car, dit-elle, tout don vient du Père des lumières; cela est écrit en hébreu ou en latin, je ne sais plus; quand vous viendrez, je dirai au Père Ecolâtre, qui est docteur de Paris, de vous montrer ce passage. Mon cœur est rempli d'allégresse quand je pense à deux bonheurs qui me sont arrivés cette année; car, malgré les craintes qu'on avait, nos vignes se portent bien; et c'est vous, mon fils d'adoption, qui avez été choisi d'en haut pour conserver et augmenter dans votre zélée Confrérie, les merveilleux secrets de la lumière. Il me tarde de vous serrer dans mes bras, de vous faire voir notre vin nouveau, dont la couleur est aussi un beau secret, et d'entendre de votre bouche des révélations admirables sur ce que vous faites. Nous enverrons l'image du Père

Abbé à tous les couvents de notre ordre, et je donnerai la mienne à plusieurs cabaretiers de mes amis, qui sont hommes de bien on ne peut plus.

Venez donc, mon fils Jules, vous et vos très dignes confrères, reprendre le fil des discours passés; apportez vos miraculeuses machines, j'ai du bois pour le poêle, des viandes à la cuisine, des liqueurs étrangères pour ceux d'entre vous qui, à ce qu'on me dit, ne boivent plus de vin (vous m'expliquerez pourquoi); nous vous ferons fête, nous chanterons tous ensemble les louanges du Créateur. Je vous dis que j'en tréssaille d'impatience, que je ris tout seul et que le Père Abbé, que Dieu garde, me dit souvent: « Frère cellérier, vous pensez trop aux plaisirs de la jeunesse ». Malgré cela, je crois qu'en le priant bien, il vous accordera de faire une petite danse, en tout bien tout honneur, pourvu que le bruit ne trouble pas notre office; je sais quelqu'un qui vous jouera de bons vieux airs, et j'y assisterai pour que vous soyez honnêtes jusqu'au bout, car, comme dit aussi notre saint homme d'abbé: la chair est faible.

Donc, je vous redis, ô mon fils Jules, que ce sera un jour bienheureux que celui où votre Confrérie viendra chez nous; que tout sera en fête; les traîneaux sont prêts, les sergents ont chassé tous les malandrins de nos forêts, les viandes se cuisent, les vins se tirent, le café débordé, tout le bon peuple de nos villages est dans l'étonnement.

Que votre Confrérie se tienne donc pour invitée, attendue, très bien venue, accueillie avec grande affection, traitée avec grande joie, éclats de rire et festin jusqu'au soir.

FRÈRE ESPÉRANDIEU,
humble cellérier à vous servir
le plus que je puis.

L'arbre phénoménal. — Le visiteur d'un jardin botanique, s'adressant à l'un des jardiniers :

— Dites-moi, cet arbre-ci a une forme bien singulière. Il s'est développé artificiellement, n'est-ce pas ?

— Naturellement.

— Comment donc, naturellement ?

— Mais non, artificiellement !

— C'est ce que je me disais : artificiellement.

— Naturellement.

— Ah ! ça, encore une fois, est-ce naturellement ou artificiellement ?

— Artificiellement... naturellement.

Il ne mord pas. — Madame, cajolant son mari :

— Mon chou-chou chéri, j'aimerais bien avoir deux cents francs.

— Moi aussi, mon petit cœur.

Difficile à dire. — *Le médecin* : La surdité de votre femme n'est qu'un effet de l'âge, dites-le lui bien.

Le mari : Je préférerais, docteur, que vous le lui disiez vous-même.